

Charte pour les personnes âgées dépendantes

La personne âgée dépendante doit pouvoir conserver sa dignité et continuer à exercer ses droits et libertés de citoyen. C'est dans cet objectif qu'a été élaborée cette chartre. La chartre de la personne âgée comprend 13 articles

1. Choix de vie :

Toute personne âgée dépendante, garde la liberté de choisir son mode de vie.

2. Domicile et environnement :

Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adaptée à ses besoins.

3. Une vie sociale malgré les handicaps :

Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.

4. Présence et rôle des proches :

Le maintien des relations familiales et des réseaux amicaux est indispensables aux personnes âgées dépendantes.

5. Patrimoine et revenus :

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

6. Valorisation de l'activité

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir participer aux activités religieuses ou philosophiques de son choix.

7. Préserver l'autonomie et prévenir :

La prévention de la dépendance est une nécessité pour l'individu qui vieillit.

8. Droit aux soins :

Toute personne âgée dépendante doit avoir, comme toute autre, accès aux soins qui lui sont utiles.

9. Qualification des intervenants :

Les soins que requiert une personne âgée dépendante doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant.

10. Respect de la vie :

Soins et assistance doivent être procurés à la personne en fin de vie et à la famille.

11. La recherche : une priorité et un devoir :

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité.

12. Exercice des droits et protection juridique de la personne :

Toute personne en situation de dépendance doit voir protégés non seulement ses biens mais aussi sa personne.

13. L'information, meilleur moyen de lutte contre l'exclusion :

L'ensemble de la population doit être informé des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées dépendantes.